

DEPARTEMENT DE LA REUNION



ARRETE DRH 2025 -...1269

**PORTANT DELEGATION DE FONCTION
A MADAME BERTHE DENISE HOARAU
CONSEILLERE MUNICIPALE**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-18,

VU l'élection du Maire en date du 10 avril 2025,

VU la délibération du conseil municipal du 10 avril 2025 Aff. n° 38/1875 portant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, visée le 11 avril 2025 en Sous-Préfecture,

VU le tableau du Conseil Municipal du 17 avril 2025 déterminant l'ordre des membres du Conseil Municipal et constatant l'élection de **Madame Berthe Denise HOARAU en qualité de Conseillère Municipale**,

CONSIDERANT que l'ampleur et la diversité des questions relevant de l'administration municipale, rendent nécessaire une collaboration active et permanente des conseillers municipaux,

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} / Madame Berthe Denise HOARAU est déléguée, sous la surveillance et sous la responsabilité du Maire conformément à l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, **à la mise en œuvre du protocole Ville Amie des Enfants et des relations internationales**

A ce titre, elle est chargée:

- Du suivi du protocole Ville Amie des Enfants
- De proposer des actions visant à enrichir le dispositif et assurer sa pérennité
- De représenter la ville sur le plan des relations nationales et internationales en assurant sa valorisation de son image auprès des différents partenaires

ARTICLE 2 / Madame Berthe Denise HOARAU reçoit délégation de signature des actes et des documents afférents à l'instruction des affaires ci-dessus déléguées, exception faite des engagements financiers.

ARTICLE 3 / Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Pierre, notifié et transcrit dans le recueil des actes administratifs de la commune.

Fait à Saint-Pierre, le
Le Maire,

28 AVR. 2025

Notification faite le 28-04-2025
Signature



**Le Maire
David LORION**

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250428-DRHAR25_1269-AU
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025